



Mardi 1^{er} février 2022

Communiqué de presse



Extension du secteur piéton du centre-ville de Bordeaux

Dans le cadre de son programme en faveur des mobilités douces et de l'amélioration du cadre de vie, la Ville de Bordeaux a lancé « Bordeaux pour une ville apaisée », un plan d'action en direction des piétons et des cyclistes afin de lutter contre la pollution de l'air. Le secteur piéton du centre-ville passera ainsi progressivement, d'ici à 2024, de 40 à 65 hectares. Cette extension se déroulera en trois phases, dont une première est mise en œuvre dès ce mardi 1^{er} février.

La Ville souhaite rééquilibrer le partage de la voirie au profit de mobilités décarbonées. Au centre des préoccupations de « Bordeaux pour une ville apaisée » : le bien-être, la sécurité et la santé de ses habitants.

Apaiser la circulation répond en effet à une forte attente des Bordelais qui souhaitent se réapproprier la rue et ne plus subir le trafic de transit dans leur quartier. 80% des personnes interrogées sont favorables à la création de zones piétonnes en centre-ville (*d'après le sondage Ifop février 2021 commandé par Bordeaux métropole*).

Les premières nouvelles bornes ont été installées dans le courant de l'année 2021. Ces nouveaux dispositifs fonctionnent par la lecture de plaques d'immatriculation. Dès le 1^{er} février, 8 nouvelles bornes seront activées pour réserver les rues suivantes aux mobilités douces :

- Rue des Boucheries (en entrée)
- Rue du Loup (dès l'angle rue du Pas St Georges) (en entrée)
- Rue Ravez (entre Alsace Lorraine/ rue du Loup) (en sortie)
- Rue de Guienne (entre Palais des Sports/ rue Teulère) (en entrée)
- Rue Montbazou (en sortie)
- Rue de la Rousselle (en sortie – borne déjà levée en raison du sinistre)
- Contre-allée quai Bourgeois (en sortie)
- Place Pey-Berland : côté place Jean Moulin / rue Montbazou

Les 3 parkings du centre-ville restent accessibles.

A noter : la zone piétonne du centre-ville sera accessible 24h/24 pour les résidents, les véhicules de secours, d'intervention et de nettoyage. Les livraisons restent autorisées en entrée de 7h à 11h et en sortie au plus tard à 13h.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr